



ADER-Fès

Avis d'appel d'offres ouvert (Séance publique) N°01/2014

Dans le cadre du projet Artisanat Fès Médina, le Gouvernement Marocain lance à travers l'Agence pour le Développement et la Réhabilitation de la Ville de Fès (Ader-Fès), un marché qui a pour objet la réalisation des travaux de construction et d'aménagement de l'ensemble urbain dit « Place LallaYeddoua », sis au niveau de Bine Lamdoun, au sein de la Médina de Fès.

Ce projet a été initié dans le cadre du Compact Maroc 2008-2013 (MCA-Maroc) financé par le Millenium Challenge Corporation des Etats Unis d'Amérique et mené par l'Agence de Partenariat Pour le Progrès. Le financement du MCA Maroc a concerné les activités d'études et de transfert des populations de la Place LallaYeddoua, vers le site de AïnNokbi, et d'autres lieux ainsi que la démolition des bâtisses vétustes et sans valeur. Le projet est actuellement financé par le Gouvernement du Maroc et est soumis à la réglementation marocaine relative aux marchés publics, à leur passation, leur gestion et contrôle. Il est le fruit d'un partenariat multiple entre le Ministère de l'Artisanat, les autorités de la ville de Fès, et l'ADER-Fès, qui est chargée de son exécution, et qui est actuellement le maître d'ouvrage du présent marché.

L'intention du projet est de revitaliser la Place LallaYeddoua, une place publique et ses bâtiments environnants au centre d'un carrefour au cœur de la Médina Fès, un site du patrimoine mondial classé par l'UNESCO et l'une des plus grandes et anciennes villes historiques vivantes du monde.

Le site, d'environ 7000 m2, comprend des bâtiments, des ruelles, une place, une rivière et un pont du 14/15e. Certains immeubles délabrés seront remplacés et d'autres d'importance historique et architecturale seront réhabilités.

L'étendue des travaux du présent appel d'offres comprend :

- La réhabilitation et la restauration des bâtiments existant nommés
– III-04, III-05, III-07, I-03, I-04, I-05, I-06
– I-01, I-02, I-07, I-08.

L'Ader-Fès en tant que Maître d'Ouvrage (MO), lance un marché qui a pour objet la Réalisation des travaux de Réhabilitation et de Restauration tous corps d'état des bâtiments existants à la Place Lalla Yeddoua en deux lots séparés;

LOTA : comprenant les bâtiments nommés :
– III-04, III-05, III-07, I-03, I-04, I-05, I-06

LOT B : comprenant les bâtiments nommés :
– I-01, I-02, I-07, I-08.

Le lundi 23 juin 2014 à 10 h du matin il sera procédé, dans le Bureau du Chef de la Division Administrative de l'Ader Fès à l'ouverture des plis relatifs audit appel d'offres ouvert.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Bureau du Chef de la Division Administrative de l'Ader Fès ; Imm. 37, Lot. Belere, Champs de courses, Fès, Maroc, il peut être également envoyé par e-mail aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 02-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle, et peut être également téléchargé à partir du site des marchés publics : www.sodipress.com.

Le cautionnement provisoire est fixé :

Pour le lot A : Quatre cent dix huit mille Dirhams (418 000,00).

Pour le lot B : Cinq cent soixante six mille Dirhams (566 000,00).

Estimation des coûts est fixée à la somme de :

Pour le lot A : Dix neuf million deux mille cinq cent Dirhams (19 002 500,00).

Pour le lot B : Vingt cinq million sept cent trente six mille quatre cent Dirhams (25 736 400,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Chef de la Division Administrative de l'Ader Fès,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le mardi 10 juin 2014 à 10 H à partir de l'Ader-Fès, Imm. 37, Lot. Belere, Champs de courses, Fès, Maroc.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 02-12-349 précité, à savoir :

1-Dossier Administratif comprenant :

1-1 - Pour chaque concurrent au moment de la présentation des offres :

- Une déclaration sur l'honneur en un exemplaire unique.
- L'original de récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu. En cas de groupement, le cautionnement provisoire sera constitué selon les modalités décrites à l'article 157 du décret n° 2-12-349 précité.

1-2- Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché :

- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

NB : les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, et à défaut, une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.

2- Dossier technique comprenant :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

3- Dossier complémentaire comprenant :

- Le CPS paraphé à toutes les pages et signé à la dernière avec la mention « Lu et accepté » ; (par le mandataire en cas de groupement),
- Le règlement de la consultation paraphé à toutes les pages et signé à la dernière avec la mention « Lu et accepté. (Par le mandataire en cas de groupement)

4- Offre technique comprenant :

Les concurrents doivent présenter une offre technique faisant ressortir leur capacité à réaliser les travaux selon une procédure technique avantageuse. A cet effet, ils doivent fournir les documents suivants:

- Les attestations de référence délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels des prestations similaires ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire. Les attestations de référence précitées se limiteront à celles se rapportant à des prestations similaires à celles objet du présent marché (ces attestations peuvent être extraites de celles présentées au niveau du dossier technique du concurrent - ne seront prises en compte que les attestations de référence des cinq dernières années);
- L'attestation du chiffre d'affaires du concurrent des trois dernières années délivrée par les services compétents de la Direction Générale des Impôts;
- Le CV du Chef de Projet qui sera désigné par le concurrent pour le suivi du projet, ainsi que les justificatifs de sa compétence pour la direction de ce projet (copies certifiées conformes des diplômes obtenus et des formations suivies...);
- Le CV du Maalem qui sera désigné par le concurrent pour le suivi du projet, ainsi que les justificatifs de ses compétences et expériences ;
- Les CV des cadres techniques intervenants dans la réalisation des prestations objet du présent marché appuyés des justificatifs de leur compétence (copies des diplômes obtenus et des formations suivies, copies des déclarations de CNSS...);
- Le planning prévisionnel détaillé d'exécution des prestations objets du présent marché;
- La note descriptive détaillée des moyens matériels et logistiques dont dispose le concurrent pour la réalisation des travaux objet du présent marché (engins, véhicules, matériels lourds, grues, équipements, logiciels, ...).

5- Offre financière comprenant :

- L'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à réaliser les prestations objet du marché et moyennant les prix qu'il propose.
- Le bordereau des prix détail estimatif.